



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°35 - 3 MARS 2022

LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



FABIEN SUDRY - Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

Quel bilan 18 mois après le lancement du plan France relance ?

Depuis septembre 2020, les services de l'État au plan régional et départemental ont été très mobilisés dans le déploiement du plan France relance en Bourgogne-Franche-Comté.

Ce sont près de **6 000 projets** tous secteurs confondus qui ont été soutenus dans toute la région, ainsi que **60 000 jeunes bénéficiaires** des aides du plan « 1 jeune, 1 solution », **40 000 particuliers** aidés par « Ma Prime Rénov' » pour la réhabilitation thermique de leur logement, **20 000** au titre du verdissement du parc automobile ou encore **5 000 TPE** bénéficiaires du chèque FranceNum.

Près de 2,5 milliards d'euros de financements France relance ont bénéficié en 2021 à la région Bourgogne-Franche-Comté, en incluant le Ségur de la santé.

A travers cette édition spéciale de la newsletter régionale, j'aimerais partager avec vous une brochure synthétisant, en trois volets, les principales retombées en région pour chacun des trois axes de France relance.

Ces documents mettent en évidence dans différents domaines, des exemples concrets de projets mis en œuvre pour favoriser le rebond de notre économie et de nos territoires.

Documents à télécharger sur le lien suivant :

<https://transnum-nextcloud.ac-dijon.fr/nextcloud/index.php/s/fQ5iAGcHWQmppA9>



Les Actualités

ENTREPRISES LAURÉATES DE FRANCE RELANCE

Des bilans climats simplifiés à réaliser

Le Bilan Climat Simplifié prévu à l'article 244 de la loi n° 2020-1721 porte sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes produites par les sources d'énergie fixes et mobiles nécessaires aux activités des entreprises.



Depuis la parution du décret du 24 décembre 2021, **les entreprises employant entre 50 et 500 salariés** qui ont reçu **une aide de l'État** dans le cadre du plan France relance, sont concernées par la réalisation de ce bilan :

<https://bilans-climat-simplifies.ademe.fr/>

Vous souhaitez engager votre entreprise de manière ambitieuse dans sa transition écologique et énergétique ?

Participez au **Diag Décarbon'Action** pour élaborer votre plan d'actions pour décarboner votre activité sur :

<https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>

DISPOSITIFS FRANCE RELANCE / FRANCE 2030

Une nouvelle version du calendrier consolidée et actualisée des dispositifs du plan France relance encore ouverts fin 2021 / début 2022 a été éditée, par volet.

Il recense non seulement les appels à projets France relance au niveau national et régional, mais aussi les différentes aides pour les collectivités, associations, entreprises ou encore particuliers mises en place dans le cadre de ce plan.



Calendrier

<https://transnum-nextcloud.ac-dijon.fr/nextcloud/index.php/s/oPXZPa4LzZA7D7p>

Par ailleurs, vous trouverez sur le site de la préfecture de région, le recensement des financements ouverts dans le cadre du plan d'investissement France 2030 / programme d'investissement d'avenir :

https://transnum.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=60766&doc=eEtFVXg4ZDQR-L0tVdHJpL0ZxSndVeWZwdTczK1pqS3M4ODBmeEI1NGRYVTO_ljYwNzY2lg2

PRÉSERVATION DE L'EMPLOI DANS LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Cette mesure est destinée à maintenir en emploi le personnel de R&D des entreprises et à mettre à disposition des entreprises de jeunes diplômés et docteurs.

Dans le cadre d'un contrat de recherche collaborative entre une entreprise et une structure à but non-lucratif ayant une activité de recherche, l'État prend en charge une partie de la rémunération des personnels de R&D engagés dans cette collaboration, jusqu'à 80 % avec une action particulière pour les jeunes diplômés (niveau master et doctorat).



En Bourgogne-Franche-Comté, **56 projets** ont été financés en 2021 dans le cadre de ce dispositif pour **un montant global de subvention de 6 952 875 €**, ce qui va permettre le recrutement de **50 personnes (27 masters et 23 docteurs)**.

CALENDRIER

- ouverture de nouveaux dossiers sur la plateforme de l'ANR jusqu'au 1er juin 2022 ;
- la date limite de signature des collaborations de recherche est fixée au 1er octobre 2022.

MESURES DE SIMPLIFICATION concernant l'éligibilité et l'instruction des dossiers :

- suppression de l'obligation de mettre en évidence les difficultés financières rencontrées par les entreprises ;
- suppression des conditions de date d'obtention du diplôme pour les actions 3 et 4.

WEBINAIRE : « LES FOURS INDUSTRIELS »

Organisé par l'agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté :



1 TÉMOIGNAGES DE DEUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES ayant réalisé des projets de récupération de chaleur sur leurs fours industriels :

- Arcelor Mittal à Saint-Chely-d'Apcher (48)
- Owens Corning à Chambéry (73)

2 DISPOSITIFS MOBILISABLES dans le développement d'un projet d'efficacité énergétique et de valorisation de chaleur.

Rendez-vous le mardi 15 mars de 10h à 12h.

Inscriptions sur : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScShAfO_PTh7UEksVLZGs_ZFggIXWPKrrPa1xMNq2w94uI9aA/viewform





Atlas de la biodiversité communale 2022

L'objectif est d'accompagner les initiatives issues du territoire visant à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel, ainsi qu'à sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité.

- **Projet** : inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné permettant de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.
- **Porteurs de projets** : communes et structures intercommunales en priorité, établissements publics et acteurs associatifs dans certains cas.
- **Montant maximal** de l'aide par projet : **250 000 euros**

Les dossiers sont à déposer avant le 15 avril 2022

www.ofb.gouv.fr/actualites/appe-projets-atlas-de-labiodiversite-communale-2022



atlasbiodiversitecommunale@ofb.gouv.fr



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*